

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DU MASTER DROIT, ECONOMIE, GESTION
MENTION DROIT PRIVE – PARCOURS DROIT DES PERSONNES ET DES FAMILLES**

Le directeur du collège Jean-Christophe SAINT-PAU,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5° et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

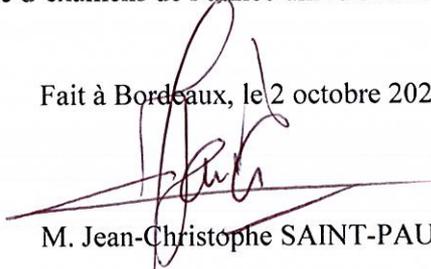
Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour la 2ème année de Master Droit – mention « Droit privé » parcours Droit des personnes et des familles.

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
Président(e) du jury :			
GOUTTENOIRE	Adeline	PR	Sources et notions fondamentales du droit des personnes et de la famille (semestre 1) La filiation et ses effets (semestre 1) Capacité et protection du mineur (semestre 2) La contestation de la filiation (semestre 2)
Membres du jury :			
BURGAUD	Emmanuelle	MCF	Histoire du droit de la famille (semestre 1)
LAMARCHE	Marie	PR	Sources et notions fondamentales du droit des personnes et de la famille (semestre 1) Droit fondamentaux des personnes (semestre 1) Formation du couple (semestre 1) Atelier pluridisciplinaire de bioéthique (semestre 2) La séparation des couples (semestre 2) Mise en situation : Atelier Clinique du droit (semestre 2)
En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après :			
MARS-BUFFARD	Antoine	CEV	Droit patrimonial des personnes et de la famille (semestre 2)
PLAZY	Jean-Marie	PR	Droit fondamentaux des personnes (semestre 1) Droit des majeurs protégés (semestre 1)
SAGOT-DUVAUROUX	Jean	MCF	Sources et notions fondamentales du droit des personnes et de la famille (semestre 1) Droit international de la famille (semestre 1) Droit international privé de l'UE (semestre 1)

Collège DSPEG

Article 2 : Ce jury est constitué pour la session unique d'examens de l'année universitaire 2024-2025

Fait à Bordeaux, le 2 octobre 2024



M. Jean-Christophe SAINT-PAU

Le directeur du collège DSPEG